

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00422

**ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES
MÉNAGES DÉFAVORISÉS DANS LE CADRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ
LOGEMENT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230914-D20230042210

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Jean-Paul RIVAT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

ACTIONS DE PREVENTION DE LA PRECARITE ENERGETIQUE POUR LES MENAGES DEFAVORISES DANS LE CADRE DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

La société EDF est partenaire du Fonds de Solidarité Logement de la Métropole. Pour l'année 2023, EDF attribue une contribution financière au FSL d'un montant total de 125 000 € incluant les aides financières directes pour un montant de 114 400 € et 10 600 € dédiés aux actions de prévention de la précarité énergétique des ménages.

Pour l'année 2023, la poursuite de deux actions est proposée :

- le « Diagnostic à Usage Econome du Logement » (DUEL) mis en place en partenariat avec ALEC 42 ;
- un « Escape Box » porté par Face Loire.

Le « Diagnostic à Usage Econome du Logement »

Il vise à effectuer à domicile un état des dépenses courantes des ménages liées au logement (électricité, gaz, chauffage et eau) et à apporter des conseils et des préconisations susceptibles de faire diminuer les factures des ménages.

Un deuxième volet du DUEL permet un diagnostic du bâti, avec des recommandations de travaux permettant d'améliorer l'efficacité énergétique du logement. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire (ALEC 42) est chargée d'effectuer la réalisation de ces diagnostics.

La convention au titre de l'année 2023 vise à réaliser deux actions de formation, d'information et de promotion afin d'assurer le développement du dispositif auprès de partenaires et 22 diagnostics pour un montant maximal de 5 600 €. Ces diagnostics pourront notamment être mobilisés auprès de ménages identifiés dans le cadre des dispositifs de requalification du parc privé de Saint-Etienne Métropole. Ce dispositif s'inscrit par ailleurs dans les orientations de Saint-Etienne Métropole en matière de sensibilisation aux économies d'énergie.

En 2022, 7 actions de sensibilisation ont été effectuées auprès de groupe de personnes au sein d'ARALIS, de Loire Habitat et d'Uni-Cité. Un webinaire à destination des travailleurs sociaux a été organisé afin de présenter le dispositif DUEL. Il a rassemblé plus de 45 personnes. Et enfin, 15 diagnostics Duels ont été réalisés.

L'Escape Box

Cette action consiste en un Escape Game pédagogique et nomade permettant de sensibiliser des groupes de personnes aux éco-gestes par le jeu. Deux équipes de 5 personnes s'affrontent sur des questions éco-gestes. Le jeu est systématiquement prolongé par une discussion avec des messages clés sur les comportements à adopter.

Face Loire assure l'animation de cette action, la communication auprès des partenaires et une évaluation sur les acquis des participants à l'issue de la session.

La convention au titre de l'année 2023 vise à réaliser des animations pour des groupes pour un montant maximal de 5 000 €. L'objectif est de toucher un maximum de 200 personnes. Le paiement sera effectué en fonction des actions réalisées. Les crédits non utilisés correspondant à la participation d'EDF pour l'année 2023 seront transférés pour des aides directes aux ménages.

En 2022, après avoir mené un travail de prospection auprès des partenaires locaux, FACE Loire a assuré des animations avec l'Escape Box auprès de la mission locale de Saint-Chamond, dans les collèges, les centres sociaux, à l'école de la deuxième chance et durant la fête de la science. Cette intervention a permis de sensibiliser 218 personnes.

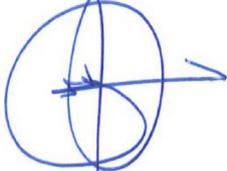
Deux conventions, jointes au présent rapport, définissent les modalités de financement et de mise en œuvre de ces actions.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les actions de prévention en matière de précarité énergétique financées par EDF pour l'année 2023 dans le cadre du FSL : le Diagnostic à Usage Économe du Logement et l'Escape Box ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;**
- **les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget Habitat et Cohésion sociale, destination FSL de l'exercice 2023.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD